

## Engagements du marcheur de la Compagnie des Blancs de Florennes

Je suis conscient d'évoluer dans la plus belle compagnie de la plus belle marche d'Entre-Sambre-et-Meuse. Pour mériter cet honneur, je m'engage librement à respecter certains engagements :

1. Je respecte ma personne, ma fonction et mon honneur de marcheur, ainsi que l'uniforme que je porte, même s'il m'appartient. Je veille à être propre, bien rasé et peigné et à ce que mon uniforme soit propre, repassé, complet et correctement porté. Je m'abstiens de retrousser mes manches, de porter des lunettes solaires, de porter des t-shirts ou des tours de cou qui se verraient à l'encolure. Je porte des chaussures noires propres et cirées, à l'exclusion de baskets ou autres. Je porte des gants blancs propres lorsque cela m'est demandé.
2. J'arrive à l'heure aux rassemblements et je m'intègre à ma place dans le groupe sans perdre de temps, afin de ne pas perturber la belle ordonnance de la compagnie. Je prévois que les soirées sont parfois humides et chahutées, donc je prends toutes les dispositions nécessaires pour me réveiller à temps et pour être propre et en forme le matin !
3. Je veille à ma sécurité, à celle des autres marcheurs et du public. Je ne me mets pas en danger volontairement ou par étourderie. Je fais attention aux mouvements des chevaux et des véhicules. Je suis attentif lorsqu'un autre marcheur charge ou décharge son fusil ou quand il manipule de la poudre ou des armes (blanches ou à feu). En tant que citoyen, je prends toutes les dispositions nécessaires ou simplement utiles pour respecter et faire respecter l'ordre, la sécurité et la tranquillité.
4. Avant et pendant les décharges, je redouble de précaution et d'attention. Je ne charge pas mon fusil au-delà de la dose permise. Si le coup ne part pas, je m'éloigne avec précaution et tente de résoudre le problème. Je ne tire pas après les décharges, surtout pas pendant l'exécution des hymnes nationaux ou pendant qu'une autre compagnie défile. Même si je ne tire pas, je reste dans les rangs jusqu'au « rompez les rangs » et j'exécute les ordres de l'adjudant et du major.
5. Je respecte l'autorité « d'un jour » de mes sergents et officiers. Je sais qu'ils ne veulent qu'une chose, c'est que la Compagnie des Blancs mérite sa belle réputation et fasse honneur à son prestige. Donc, je m'abstiens de tout esclandre, dispute ou éclat de voix.
6. Pendant et après la marche, j'adopte un comportement digne et sérieux, sans rigidité exagérée. Je fais les choses sérieusement mais sans trop me prendre au sérieux. Je m'abstiens de parler, siffler ou chanter dans les rangs comme de toute attitude équivoque ou contraire à ce que l'on peut attendre d'un bon marcheur.
7. Je me désaltère suffisamment mais avec mesure. Si je me rends compte que je ne suis plus à même de défiler dignement et que je prête à rire plutôt qu'à admiration, je n'insiste pas et me repose le temps nécessaire à recouvrer une conduite plus appropriée. Si mon esprit est un peu embrumé et que je ne me rends pas bien compte de mon état, je fais confiance à mon sergent ou à mes officiers, voire à mes amis ou à quelque personne investie d'un pouvoir moral ou formel, même mon épouse ou ma belle-mère et je me conforme à leurs conseils ou instructions.
8. Je sais qu'en respectant ces quelques règles toutes simples, je me pose en bon et digne marcheur. Je suis conscient que je suis dépositaire d'une parcelle de la plus belle tradition qui soit et j'entends la léguer intacte à mes enfants et petits-enfants, afin de préserver ce patrimoine exceptionnel que sont la Compagnie des Blancs et la Marche Saint-Pierre et Paul de Florennes.